

Régie des produits pétroliers

● (2150)

J'ai entendu le député de Qu'Appelle-Moose Mountain demander instamment, au début de la journée, que les députés ne fassent pas preuve d'esprit de parti lors de l'étude de cette question. Si je devais parler pour le parti conservateur et certains de ses membres qui représentent les cartels du pétrole, je demanderais également instamment que l'on ne fasse pas preuve d'esprit de parti car la position adoptée par le parti conservateur n'est pas justifiable. Je me rappelle d'une réunion du comité permanent des ressources nationales et des travaux publics à laquelle des responsables de l'Office national de l'énergie avaient comparu et démontré clairement, au moyen de tableaux, l'écart existant entre l'importance des réserves que nous avions au Canada pour notre consommation intérieure, et nos besoins futurs. Un des fonctionnaires avait indiqué très clairement un problème qu'avait soulevé le député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles, à savoir qu'il n'y aurait plus de ressources dans une décennie ou plus.

Je me souviens qu'un porte-parole du parti conservateur avait alors dit qu'il était heureux de voir que l'Office national de l'énergie avait démontré qu'il n'y avait pas de problème d'approvisionnement en pétrole et gaz. Soit pour protéger leurs amis de l'industrie du pétrole ou par pur aveuglement, ils n'ont pas vu la question fondamentale à laquelle fait face le pays. Le député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles a signalé les possibilités d'un système de deux pipe-lines pour créer une certaine concurrence entre le pétrole canadien et le pétrole étranger.

M. McKinley: C'est du capitalisme.

M. Knight: Le député dit que «c'est du capitalisme». J'aimerais faire remarquer que le premier mot qu'ils ont oublié au sujet de l'industrie du pétrole et du gaz est le mot «concurrence». Je veux parler de la création d'une situation où toute l'économie canadienne à l'est de la vallée de l'Outaouais ne dépend pas des ressources étrangères en pétrole, et c'est fondamental.

Si nous pouvons créer une telle situation, nous ne serons pas pris de court si les Américains découvrent que leurs ressources au Moyen-Orient et dans d'autres parties du monde sont épuisées et qu'ils continuent à obtenir un approvisionnement limité d'autres marchés étrangers et décident qu'ils doivent limiter le pétrole étranger qui sert à répondre aux besoins canadiens par l'entremise de leurs sociétés multinationales. Je crois donc qu'il est dans l'intérêt public de créer un régime de deux prix dans le domaine de l'énergie ainsi que des offices de commercialisation, comme l'a signalé le député de Yorkton-Melville (M. Nystrom).

Nous devrions déterminer la propriété future de tous les réseaux de pipe-lines et de distribution au pays comme premier pas en vue de garder le contrôle de cette activité. Grâce au contrôle sur les pipe-lines, nous pourrions mettre fin à la situation ridicule qu'est celle de la TransCanada Pipeline qui depuis le début de ses activités, n'a pas payé l'impôt sur le revenu des sociétés au Trésor public. Les revenus de cette entreprise ne devraient pas profiter à une minorité privilégiée et devraient être utilisés dans l'intérêt général.

Et ensuite, nous devrions nous acheminer éventuellement vers une régie complète de l'État de l'industrie du gaz et du pétrole dans l'intérêt général. Les richesses des territoires du Nord-Ouest et de la région du Mackenzie ne devraient pas être livrées à l'industrie privée et aux sociétés multi-nationales. Les habitants des territoires du

[M. Knight.]

Nord-Ouest que représente mon collègue, devraient avoir leur mot à dire dans la mise en valeur de ces ressources, dans les rapports avec les grandes sociétés multi-nationales. Les activités de ces entreprises devraient être restreintes et cela dans l'intérêt de tous. L'exploitation des ressources devrait être le fait d'entreprises publiques et d'une société d'État.

Voici comment le simple citoyen canadien est pris à partie dans cette crise énergétique. A l'heure actuelle, dans ma circonscription, le temps des semailles bat son plein et chaque cultivateur a besoin de gaz et de pétrole pour actionner ses machines. Si nous, à titre de députés, ne trouvons pas une solution au problème de l'énergie qui influe sur le prix que le cultivateur doit payer, le prix de cette denrée continuera de monter sans fin. Il n'a pas à faire face à ce seul problème de coût.

J'aimerais citer quelques chiffres. D'après Statistique Canada, le coût d'exploitation d'une ferme s'est accru de 10 p. 100 au cours du premier trimestre 1973, par rapport à l'an dernier. Selon l'indice des prix des fournitures agricoles, le coût des bestiaux a progressé de 18 p. 100, celui des animaux d'embouche de 15 p. 100, et les prix des semences ont augmenté de 31 p. 100. A cela s'ajoute de fortes augmentations du prix des combustibles qui se sont produites au printemps. Quelques agriculteurs ont signalé qu'il leur coûtera entre \$400 et \$500 de plus cette année pour utiliser leur machinerie.

L'indice 100 de 1961 dont on se sert pour indiquer le coût de la vie s'est élevé à 119.2 en 1970 et à 125.8 en 1972 en ce qui concerne le coût des produits pétroliers pour les agriculteurs de l'Est. Pour les agriculteurs de l'Ouest, il est passé à 113.5 en 1970 et à 120 en 1972, sans compter les augmentations survenues depuis Noël. Les consommateurs canadiens qui veulent acheter des aliments économiques devront acquitter le coût toujours à la hausse que doit payer le producteur à moins que nous ne répondions aux questions fondamentales liées aux coûts du pétrole et du gaz naturel.

J'estime que le programme esquissé par le député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles au nom de notre parti constitue une solution à la question nationale de l'énergie qui permettra au consommateur et au producteur de payer un prix raisonnable et qui assurera un approvisionnement continu en pétrole et en gaz naturel pour répondre aux besoins de la population canadienne.

MOTION D'AJOURNEMENT

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office en conformité de l'article 40 du Règlement.

DÉFENSE NATIONALE—DEMANDE DE MAINTIEN DU KILT
DANS L'UNIFORME DES RÉGIMENTS ÉCOSSAIS DU
CANADA

M. Allan B. McKinnon (Victoria): Monsieur l'Orateur, je déplore que le ministre de la Défense nationale (M. Richardson) ne soit pas là ce soir pour écouter mes instances. Je suppose que les affaires dont ils s'occupent sont, pour lui, plus importantes. Le 10 avril, j'ai demandé au ministre s'il examinerait à nouveau la décision d'obliger les régiments des Highlands à abandonner le kilt et s'il accorderait de nouveau les subventions d'entretien pour